

**Sujet :** [INTERNET] Projet éoliennes ABO-WIND à Saint-Hilaire du Maine

**De :** Famille Lefranc <famille.lefranc53@

**Date :** 06/01/2019 22:13

**Pour :** pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Madame, Monsieur,

En tant que citoyenne à l'écoute des membres du GIEC nous rappelant l'urgence absolue de limiter nos émissions de gaz à effet de serre, je ne peux que soutenir un projet éolien comme celui de Saint-Hilaire du Maine. "La production d'électricité issue de la filière éolienne est l'une des plus « vertes » du mix électrique. L'ADEME, garante des calculs des facteurs d'émission de carbone, évalue à 12,7g CO2eq/kWh l'empreinte de la filière (avec une marge d'erreur de l'ordre de 50%, fonction de la technologie – on ou off-shore- ou de sa localisation), à comparer au taux moyen du mix énergétique français qui s'élève à 82g CO2eq/kWh."

Même les deux chercheurs d'Harvard, ayant publié fin 2018 dans la revue scientifique américaine *Joule* un article sur l'impact des champs éoliens sur le réchauffement de la température, rappellent que l'éolien est l'une des solutions essentielles pour limiter le réchauffement, parce qu'il ne consomme rien. De plus, leur étude se fonde sur un modèle assez peu crédible, puisqu'ils partent en effet de l'hypothèse que l'intégralité des États-Unis serait recouverte d'éoliennes.

Youba Sokona, coprésident du groupe de travail du Giec sur l'atténuation des changements climatiques, dit que "*ce qui manque [aujourd'hui], ce sont des politiques et des institutions appropriées*". Dans ce contexte, je ne peux que soutenir un projet porté par l'association Vents citoyens formée autour d'un noyau d'une cinquantaine de Mayennais. Ce serait le premier parc éolien citoyen en Mayenne, qui permettrait la production et la consommation d'une énergie locale, avec des retombées financières qui profiteront à l'économie locale. Voilà un exemple où écologie et économie se réconcilient.

Cette énergie a aussi le grand mérite de ne pas laisser aux générations futures de déchets, puisqu'une éolienne est démontable en fin de vie et presque totalement recyclable et ne laisse pas de polluant sur son site d'implantation.

Concernant l'aspect esthétique d'une éolienne, tous les goûts sont dans la nature : en ce qui me concerne, j'aime regarder le mouvement des pâles d'une éolienne, j'aime le design des éoliennes et c'est tellement plus beau qu'un pilône d'une THT !

Sur l'aspect nuisances sonores, le fonctionnement d'un parc éolien occasionne des niveaux d'environ 45 dB(A) à 300 ou 400 m, soit moins que le niveau ambiant dans un bureau ordinaire. Or, toutes les éoliennes de Saint Hilaire seront situées à une distance supérieure à 500 mètres des habitations voisines.

Je suis résolument favorable à ce projet.

Bien respectueusement,

Anne-Marie Lefranc